



COMMUNE de MANZIAT (Ain)

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 25 avril 2018 20H00

Date de la convocation : 23 avril 2018

Nombre de membres en exercice : 19

Présents: ARNAL Stéphane, BENOIT Monique, BERNARD Stéphanie, BERRY Florence, BOYAT Marie Eve, BOYAT Thierry, CATHERIN Agnès, CATHERIN Christian, CATHERIN Denis, CHAMBARD Nathalie, CHARVET Corinne, COULON Arnaud, LARDET Denis, LAURENT Jean, PENIN Jacques, ROHRBACH Daniel, VOISIN Luc.

Absents excusés: APPERT Annie, DURUPT Nadège

Pouvoirs : APPERT Annie a donné pouvoir à BENOIT Monique

Président de séance : LARDET Denis.

Secrétaire de séance : COULON Arnaud.

✎ **Procès-verbal de la séance du 28 mars 2018 :** le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de cette séance à mains levées et à l'unanimité avec seize voix et deux abstentions de deux personnes absentes lors de la séance du 28 mars 2018.

Aucune délibération n'est à prendre au cours de ce conseil, qui est réuni afin de faire le bilan des commissions et répondre aux questions diverses.

Comptes rendus des commissions :

⇒ Commission Voirie : (Jean LAURENT, Annie APPERT, Monique BENOIT, Thierry BOYAT, Christian CATHERIN, Nathalie CHAMBARD, Jacques PENIN) : Le marquage au sol est en cours. Une bande herbée difficile à entretenir a été bétonnée à la salle des fêtes.

4 tonnes d'enrobé à froid ont été livrées et les services techniques ont presque terminé de les utiliser pour nos routes communales.

Le PATA sera programmé dans les prochaines semaines.

Concernant la circulation, malgré les différentes mesures prises par la commune, dont la dernière en date : pose d'un nouveau panneau de signalisation à l'entrée de Manziat, les camions n'empruntent toujours pas le bon chemin. Une mise à jour a été demandée pour que les GPS puissent indiquer la bonne route.

D. Rohrbach indique que plusieurs personnes lui ont demandé s'il était possible de mettre un conteneur supplémentaire au cimetière vers le point d'eau afin d'éviter les allers et venues des usagers lors de l'entretien des tombes de leurs proches.

T. Boyat interpelle le conseil sur le caractère accidentogène à la sortie sur la Grand'Route lorsque l'on vient de la Place de la Mairie. Il propose que la dernière place de stationnement soit supprimée afin de permettre une visibilité quasi-inexistante à ce jour.

⇒ Commission assainissement/environnement : (Luc VOISIN, Thierry BOYAT, Agnès CATHERIN, Denis CATHERIN, Nathalie CHAMBARD, Nadège DURUPT, Jean LAURENT, Jacques PENIN): Concernant l'assainissement, les travaux de chemisage sur la Route des Pinoux seront terminés fin avril, la date de réception est fixée au 22 mai. Une convention tripartite avec le département, l'agence de l'eau et la commune avait été signée en 2013 avec un certain nombre de travaux prioritaires à effectuer. L'agence de l'eau nous a annoncé la fin des subventions, les derniers dossiers devront être présentés avant le 30 juin 2018 pour une

réalisation au plus tard sur 2019. Une rencontre sera programmée prochainement avec le département afin de faire un point sur cette convention. Parallèlement des passages caméras seront programmés dans de nouveaux secteurs afin de permettre de déposer des demandes auprès de l'agence de l'eau avant la date butoir pour l'obtention de subventions. Le 17 mai, une rencontre aura lieu à Malafretaz sur le thème du 0% phytosanitaire, L. Voisin s'y rendra avec T. Boyat et souhaite que cette information et la possibilité de s'y rendre sur la base du volontariat soit offerte aux agents techniques.

La ½ journée « Nettoyons notre village » organisée le 7 avril dernier a connu une bonne affluence notamment avec la participation des écoles. Une vingtaine de sacs ont été récoltés. C'est une manifestation qui se généralise dans plusieurs communes alentours et qui sera à renouveler l'année prochaine toujours en privilégiant comme cette année le caractère pédagogique.

Le 28 avril, L. Voisin se rendra à l'assemblée générale du fleurissement en lieu et place de J. Laurent, il sera accompagné de M. Catherin, B. Berry et B. Bourgeois membres du comité de fleurissement de Manziat.

Il est fait remarquer que dans certains quartiers, l'eau qui s'écoule des robinets est « noire », la mairie n'était pas informée et contact sera pris avec la SAUR pour signaler ce dysfonctionnement.

⇒ Commission Communication (Stéphanie BERNARD, Stéphane ARNAL, Agnès CATHERIN, Corinne CHARVET, Jacques PÉNIN) : Une réunion de la commission communication sera programmée semaine prochaine afin de faire un point sur le retour du sondage distribué avec le dernier Manziat Infos. Une quarantaine de personnes ont répondu. Le prestataire du feu d'artifice de l'an dernier a été retenu pour cette année également. Il est demandé à tous les conseillers de bien vouloir être présents ce mardi 8 mai à 9h30 pour la mise en place de la salle. Une animation ayant lieu la veille au soir dans la salle, il est impossible pour les services techniques de la préparer à l'avance. S. Bernard sera absente et a transmis toutes les indications à C. Charvet pour le déroulement de cette cérémonie. S. Bernard et V. Huth se retrouveront afin de faire le tour des informations sur le site et effectuer une mise à jour générale.

⇒ Commission CLES (Agnès CATHERIN, Annie APPERT, Stéphanie BERNARD, Christian CATHERIN, Nathalie CHAMBARD, Corinne CHARVET, Daniel ROHRBACH): A. Catherin s'est rendue à la réunion des D.D.E.N. Elle a également participé à l'assemblée générale de l'association Val de Saône Intérim, association dont l'objet est l'aide à la personne permet à 28 hommes et 105 femmes de pouvoir effectuer de menus travaux (jardinage, ménage...) chez des particuliers et ainsi bénéficier d'un travail.

La bibliothèque recherche des bénévoles car trois personnes vont prochainement arrêter. Les horaires d'ouverture actuels devraient être revus à la rentrée.

Le prochain spectacle de la bibliothèque aura lieu le 10 octobre 2018, Ozan sera notre commune binôme sur ce projet. Les deux spectacles retenus sont « Elle est fatiguée pioupiou », « le cri d'amour de l'huître perlière ».

A.Catherin félicite les pompiers pour l'organisation du parcours sportif.

Le CCAS s'est réuni ce 26 avril pour approuver les comptes 2017 et voter le budget pour 2018

⇒ Commission Urbanisme (Denis CATHERIN, Marie Eve BOYAT, Christian CATHERIN, Nadège DURUPT, Jean LAURENT): D. Catherin dresse la liste des dernières demandes d'urbanisme. Le 28 avril il se rendra avec le policier municipal pour dresser un nouveau procès-verbal d'avancement des travaux d'un projet de construction stagnant. Si le constat confirmait que les travaux n'ont pas évolué de façon conséquente depuis la dernière visite, le Procureur de la République sera informé.

Concernant le PLUI, une réunion s'est tenue le 5 avril dernier sur la thématique des « logements vacants » avec une présentation succincte de notre intercommunalité. La norme nationale du nombre de logements vacants est de 5%, Manziat serait à 7.62% ce qui correspondrait à 68 logements vacants. La commune va recevoir un fichier désignant les emplacements de ces logements qui sera examiné par la commission PLUI.

M. le maire faire remarquer concernant la mise en place du PLUI, qu'il s'agit d'un document d'urbanisme qui entraîne la remise à zéro de toutes les données précédentes, et qu'en conséquence, il ne faut pas considérer notamment que tous les terrains qui étaient désignés comme terrain à bâtir sur notre actuel plan d'urbanisme, le seront toujours. La destination donnée à un terrain (comme un terrain à bâtir) n'est pas une destination donnée à vie.

La prochaine commission PLUI relative au PADD, dont une présentation a été faite en commission, aura lieu le 2 mai prochain.

Questions diverses

M. le maire informe que la fête des écoles aura lieu pour l'ascension au stade de Manziat, le stade de Bâgé n'étant pas disponible. Il sera demandé aux services techniques d'effectuer le nettoyage des lieux.

L'assemblée générale de l'association foncière a eu lieu le 19 avril dernier, V. Huth a pris ses fonctions de secrétaire administrative de l'association, les comptes 2017 ont été approuvés et le budget 2018 voté. Les membres du bureau s'organisent en binômes afin de faire un état des lieux des travaux à prévoir, une réunion sera organisée sur ce thème dans un mois.

La société de chasse va louer l'ancien local du tennis, leur ancien bungalow va donc disparaître. Le policier a repris ses tournées le soir dans Manziat avec des horaires variables.

M. le maire s'est rendu à l'assemblée générale des Gazafonds, ces derniers reconduisent leur fête du mois de juin. A noter que depuis sa création, l'association a servi le plus grand nombre de repas lors de sa fête de 2017.

M. le maire s'est rendu à l'assemblée générale du SIEA qui n'a pas permis de réunir le quorum et a donc nécessité l'organisation d'une seconde réunion.

Le nouveau kinésithérapeute de Manziat a ouvert ses portes, et son planning est déjà bien complet.

M. le maire, renouvelle ses félicitations aux pompiers de Manziat pour leur participation massive au parcours sportif. Mais aussi un grand merci à leurs épouses et bénévoles, qui ont permis que tout soit très bien organisé aussi bien en journée que le soir où 350 repas ont été servis dans la salle des fêtes. Les scores obtenus par nos pompiers lors des différentes épreuves font également honneur à notre commune.

S. Serault est partie en retraite, M. le maire remercie les conseillers qui ont pu se rendre disponibles pour son pot de départ. G. Dufloux, sa remplaçante a pris ses fonctions, début avril. Avec l'arrêt des T.A.P., un rééquilibrage de la répartition des tâches et des horaires sera fait entre les deux ATSEM, après étude au cours du mois de mai/juin, pour une mise en place à la rentrée de septembre.

M. le maire informe le conseil qu'il a invité l'association Les Amis du Patrimoine pour l'organisation de deux expositions :

- du 29 septembre au 02 octobre 2018, en salle du conseil municipal, sur le thème « Vie Municipale »

- le 11 novembre 2018, salle nord de la salle des fêtes, sur le thème « Exposition sur les poilus ».

Il invite également les conseillers à lui faire part de leurs idées sur l'organisation de la cérémonie du 11 novembre, dont ce sera le centenaire cette année.

M. le maire a rencontré le SIEA et la SOBECA, il reste des gamelles pour lesquelles il manque des chapeaux, ainsi qu'une lampe à changer. Toutes les horloges de programmation des lumières seront à régler avec un décalage de 15 minutes plus tard le soir.

Suite à l'accident survenu ce week-end, un courrier va être adressé au président du conseil départemental de l'Ain pour lui demander une ligne blanche sur la RD 933 au lieu de la ligne discontinuée actuelle. Deux demandes restées infructueuses avaient déjà été faites en ce sens en 2013 et 2016.

M. le maire vérifie les délégations des conseillers, C. Charvet ne reçoit plus de convocation ou information de la part de l'Office du Tourisme. Le secrétariat en mairie se charge de faire le nécessaire.

La cérémonie de remise des cartes d'électeurs aux jeunes ayant obtenu la majorité aura lieu le samedi 28 avril à 19h00 en mairie.

La communauté de communes invite les communes à vérifier l'accessibilité des sentiers de randonnées, et faire le nécessaire en conséquence si besoin était. T. Boyat, J. Penin, A. Catherin, M. Benoit, L. Voisin, S. Bernard et A. Appert sillonneront les chemins et feront un retour au conseil sur ce point.

(Séance levée à 22h20)

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Conseillers,